

Madame Monsieur,

En proposant 4600 places de stationnement, 1 heure de gratuité partout en ville, la possibilité de connaître en temps réel la localisation des places disponibles dans les parkings de structure, ou encore trois navettes gratuites de centre-ville, la ville d'Alès a développé une politique de stationnement particulièrement volontariste pour favoriser la dynamique du centre-ville.

Aujourd'hui, riche de plus de 400 commerces, de halles flambant neuves, de rues qui font la part belle à la mobilité douce et d'une politique de festivités et d'animation riche et variée, nous pouvons nous enorgueillir d'offrir aux visiteurs, un cœur de ville dans lequel il fait bon flâner, déguster un verre ou une glace, faire ses courses...

Mais la politique menée n'est rien sans l'engagement de chacune et chacun à faire vivre notre centre-ville et notre petit commerce.

Gardons donc tous à cœur de consommer local et de respecter les règles de stationnement pour participer par là même concrètement à la réalité du bien vivre-ensemble dans une ville à taille humaine.

Christophe Rivenq
Maire d'Alès

Ticket commerçant, mode d'emploi

En partenariat avec la Ville d'Alès, certains commerçants du centre-ville offrent à leurs clients des tickets de stationnement dans les parkings souterrains.

- 1. Je consomme chez un commerçant du centre-ville, je peux obtenir un ticket de stationnement gratuit (Cf. conditions en magasin).
- 2. Mon commerçant me remet un ticket de stationnement de structure gratuit (cumulable jusqu'à 4, maximum 2h). Il s'ajoute à la gratuité de moins d'une heure.
- 3. Je peux utiliser mon ticket à la borne de sortie du parking. Si restant dû, paiement uniquement en carte bleue.

4 600 places de stationnement sont à votre disposition sur Alès

- **1 500 places** de stationnement gratuit en centre-ville (dont 91 arrêts-minute en hyper-centre).
- **1 900 places** de stationnement en parkings souterrains et bas Gardon.
- **1 200 places** de stationnement de surface, payant de 9h à 12h et de 14h à 19h.



Tarifs

En surface Zones A et B :

Depuis le 1^{er} septembre 2024, la politique “moins d'une heure c'est gratuit” s'applique pour toutes les places de stationnement de surface.

La zone A de centre-ville est la zone où le prix du stationnement augmente de façon notable avec la durée : un moyen utilisé, partout en France, pour favoriser la rotation des véhicules et dynamiser le commerce !

ZONE A		ZONE B	
<1h	Gratuit	<1h	Gratuit
1h30	3 €	1h30	2 €
2h	5 €	2h	3 €
2h30	7 €	2h30	4 €
3h et plus	9 € + 2 € par heure supplémentaire	3h	5,50 €
		3h30	7 €
		4h	8,50 €
		5h	11 €
		6h	13,50 €
		7h	17 €
		8h	25 €



En structure

PARKINGS PAYANTS DE SURFACE, DU HAUT DU GARDON ET DU GARDON EST (face à la clinique Bonnefon)	
<1h	Gratuit
2h	1 €
3h	1,60 €
4h	2,20 €
5h	2,80 €
6h	3,40 €
7h	4 €
7h30	8,80 €
7h45	17,60 €
8h	25 €

PARKINGS MARÉCHALE, MARTYRS ET CENTRE-ALÈS	
<1h	Gratuit
Au-delà de 1h	2,50 € puis 0,50 € par 1/4 dans la limite de 12 € (forfait journalier)
PARKING DU BAS GARDON	
<1h	Gratuit
1h30	0,50 €
2h	1 €
3h	1,50 €
Au delà et jusqu'à 7h	0,50€ par heure supplémentaire

■ Régler son stationnement grâce à son smartphone

L'application **"Flowbird"** vous permet de régler votre stationnement avec votre smartphone, votre tablette ou votre ordinateur. Ce service gratuit vous alerte également en fin de durée de stationnement et vous pouvez prolonger votre ticket virtuel sans vous déplacer ! Téléchargez-la gratuitement.

■ Ce serait tarte de se payer une prune !

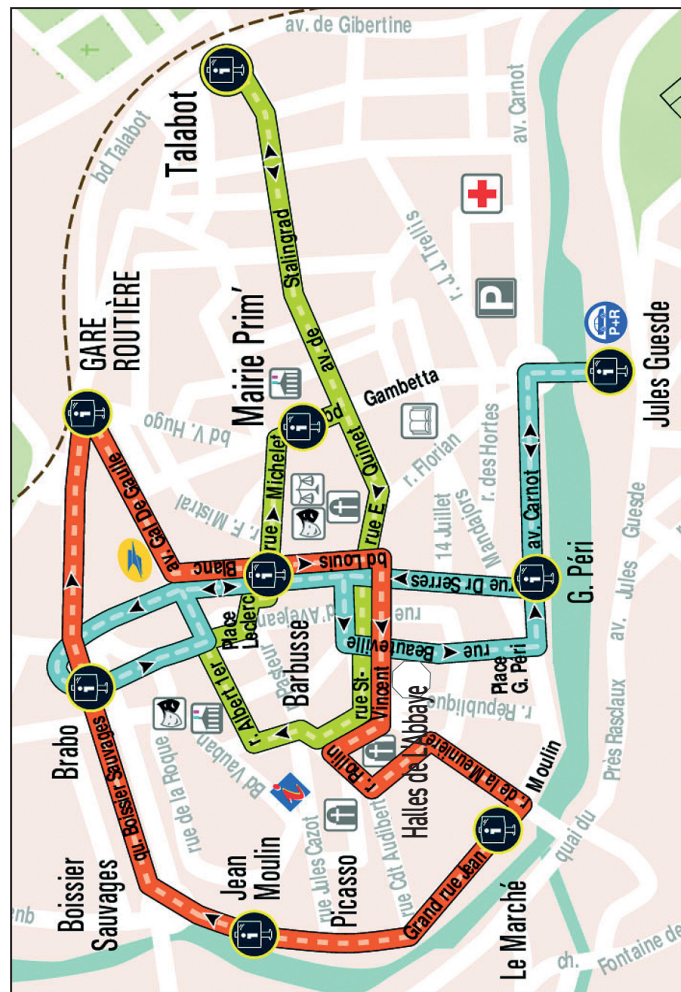
Attention, si vous ne réglez pas votre stationnement, que vous dépassez vos horaires (emplacements matérialisés et arrêts minute), que vous utilisez un emplacement non autorisé ou que vous monopolisez un stationnement handicapé sans justificatif, vous prenez le risque d'être verbalisé de 20 € à 135 € !

■ Navette Ales'y pour circuler gratuitement en centre-ville

Les navettes ALES'Y 100 % électrique empruntent 3 trajets différents pour sillonner le centre-ville et vous transportent du parking du Gardon à la gare routière en passant par le centre-ville d'Alès.

Les arrêts se font à la demande (sauf deux arrêts fixes quai Boissier-de-Sauvages pour des raisons de sécurité). Il suffit de lever la main depuis le trottoir pour monter ou d'appuyer sur l'un des boutons dans les navettes pour descendre.

Elles fonctionnent toute l'année du lundi au samedi, de 7h30 à 19h30 et effectuent un passage toutes les 15 minutes.



■ Comment choisir où me garer ?

• Je viens faire une course rapide en centre-ville (moins d'une heure)

Je me gare n'importe où en centre-ville, dans la rue ou en parking de structure et je profite du "moins d'une heure c'est gratuit". Je peux aussi choisir un arrêt minute en hyper-centre (20mn gratuites).

• Je viens pour la demi-journée

J'ai le choix entre les rues et parkings gratuits et toutes les options payantes.

Par exemple : le parking du Gardon ou la place de Belgique.

• Je viens tous les jours

Je choisis parmi les abonnements suivants :

> 22 €/mois au parking du bas Gardon.

> 59 €/mois à l'un des autres parkings souterrains (ou 39 €/mois si je choisis la formule 7h30/20h du lundi au samedi).

> 75 €/mois pour une carte multi-parcs (stationnement dans n'importe quel parking de structure).

• J'habite Alès et j'ai besoin de m'y garer

Je prends un abonnement "résident" pour 25 €/mois, pour stationner dans ma rue ou les rues adjacentes.

Besoin d'une info sur le stationnement, contactez le numéro vert
Tél. : 0800 540 540
ou numero.vert@ville-ales.fr



GUIDE DU STATIONNEMENT



